

nelles. Je prie encore une fois le leader du gouvernement de demander au gouvernement de répondre simplement par oui ou par non à ma question pendant que le Sénat ne siègera pas.

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je promets d'essayer d'obtenir une réponse.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'ARGENTINE—L'INVESTITURE DU PRÉSIDENT—LA REPRÉSENTATION DU CANADA

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à la question posée par le sénateur Stollery le 22 novembre pour savoir qui représentera le Canada à l'investiture du nouveau président de l'Argentine.

Je signale aux honorables sénateurs que c'est l'honorable Pierre Bussièrès qui représentera le Canada.

LA LOI SUR LA SAISIE-ARRÊT ET LA DISTRACTION DE PENSIONS

PROJET DE LOI MODIFICATIF—3^e LECTURE

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement) propose: Que le projet de loi C-171, tendant à modifier la loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions, soit lu pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

PROJET DE LOI MODIFICATIF—3^e LECTURE

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement) propose: Que le projet de loi C-96, tendant à modifier la loi sur l'administration financière, soit lu pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

PROJET DE LOI DE SUBSIDES N^o 3, 1983-1984

3^e LECTURE

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement) propose: Que le projet de loi C-173, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1983, soit lu pour la 3^e fois.

—Honorables sénateurs, à la demande du sénateur Phillips, j'ai promis hier soir de fournir certains renseignements au Sénat avant que nous nous prononçons à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi.

Après l'ajournement hier soir, le sénateur Phillips et moi-même nous sommes demandé comment nous pourrions faire pour obtenir ces renseignements concernant un contrat qui a été conclu entre la Société canadienne des postes et le ministère de la Justice. Je crois que le ministère a communiqué directement avec le sénateur Phillips et qu'il est en train de colliger les documents demandés pour les lui envoyer. Si le

[Le sénateur Hastings.]

sénateur s'estime satisfait, nous pourrions peut-être passer à la troisième lecture du projet de loi.

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, je le regrette pour le sénateur Frith, mais le ministère de la Justice ne m'a pas contacté. Personne n'a communiqué avec moi sauf son adjoint. Si je recevais des exemplaires des lettres en question, je pourrais poursuivre mes démarches à la prochaine session pour voir ce qu'il en est.

Le sénateur Frith: J'aurais dû lire plus attentivement les renseignements qu'on m'a donnés. On dit que le ministère de la Justice a communiqué avec le bureau du sénateur Phillips. Je ne sais pas s'il était important de le préciser. Mais de toute façon, on m'a bel et bien dit qu'on était en train de réunir les lettres en questions qui constituent le contrat pour les envoyer au sénateur.

Le sénateur Phillips: Je vous remercie.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

PROJET DE LOI CONCERNANT LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

3^e LECTURE

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement), au nom du sénateur Petten, propose: Que le projet de loi C-170, visant la restructuration d'entreprises grâce au concours financier apporté au secteur des pêches de l'Atlantique, soit lu pour la 3^e fois.

[Français]

L'honorable Martial Asselin: Honorables sénateurs, avant de procéder à l'adoption en troisième lecture de ce projet de loi, je pense qu'il est souhaitable qu'un représentant de la province de Québec puisse donner son impression concernant le projet de loi présentement devant nous.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, hier, les remarques de mon confrère, le sénateur Phillips, qui a défendu, en quelque sorte, les intérêts du Québec concernant ce projet de loi. Mes autres collègues qui ont pris la parole, par exemple le sénateur du Nouveau-Brunswick et les sénateurs de Terre-Neuve, ont fait d'excellents exposés. Je voulais tout simplement dire devant cette Chambre que ce projet de loi ne règle en rien les problèmes auxquels nous faisons face au Québec concernant les pêcheries. Si je m'adressais aux gens de Charlevoix, je dirais en ce qui concerne les pêcheries dans les relations actuelles entre le fédéral et le provincial, que: «Le diable est aux vaches».

Je ne départage pas les responsabilités et n'attaquerai en rien l'attitude du ministre fédéral des Pêches et des Océans, l'honorable M. Pierre De Bané, ni les décisions que semble prendre actuellement le ministre de l'Agriculture au Québec, M. Garon, en ce qui concerne l'affirmation de l'autorité provinciale en matière de pêcheries.

Il reste que, présentement, l'industrie de la pêche au Québec, et les pêcheurs eux-mêmes sont dans une situation inquiétante sur le plan financier. Je pense que tout le monde connaît les problèmes qu'a rencontrés la société des Pêcheurs